

Où veut-il la conduire ?

—Viens toujours, maman !

Elle se laisse mener par la main.

Ils sortent du village ; les voici à la grille du cimetière ; ils la franchissent et atteignent la tombe de celui qui les a quittés.

Alors, le petit Siffrein marche droit à la croix et, se retournant vers sa mère, lui dit :

—Tiens, le père en a maintenant des couronnes

GEORGES DE LYS.

L'ÉCOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL

L'Ecole Littéraire de Montréal a tenu, le 27 de septembre, chez M. G. Desaulniers, avocat, sa première séance régulière de l'année scolaire 1901-1902.

Selon l'usage, cette séance fut consacrée aux élections annuelles.

Les officiers suivants furent élus : Président, M. Gonzalve Desaulniers ; vice-président, M. Chs Gill ; secrétaire, M. Albert Ferland ; trésorier, M. G.-A. Dumont.

Comme on le voit, notre Ecole littéraire, fondée en 1895, est vivace. Nous devons nous réjouir, Canadiens-français, de voir subsister la vaillante pléiade littéraire qui se leva chez nous au nom du patriotisme et de l'art.

A cette première assemblée de l'année scolaire, les membres se sont fait un devoir sacré de rendre un juste hommage à la mémoire de l'hon. juge Gill.

M. G. Desaulniers, secondé par MM. G. Beaulieu, G.-A. Dumont, E.-Z. Massicotte, A. Ferland, J. Charbonneau, Jos Archambault et H. Demers, proposa que l'Ecole littéraire exprime à la famille de l'hon. juge Gill la douleur que lui cause la mort du magistrat éminent et du citoyen modèle que fut son chef vénéré.

L'hon. Charles-Ignace Gill fut avant tout un homme de cœur, de devoir et de bien ; il parcourut sans varier l'âpre sentier de la vie. Sa justice et sa droiture sont un bel exemple donné aux siens et nous comprenons la perte trois fois douloureuse que pleure sa famille.

Comme citoyen, l'hon. juge Gill fut non moins grand et non moins admiré. En lui le talent s'alliait à l'honneur, et la patrie, comme sa famille, le pleure et le regrette. C'est dire que son nom est de ceux qui restent gravés dans les cœurs plus longtemps qu'aux pierres des tombeaux.

ALBERT FERLAND,
Secrétaire

NOTES HISTORIQUES

Elzéar-Gérin-Lajoie et l'Enfant-Terrible

J.-B.-Eric Dorion, l'Enfant-Terrible, député des comtés de Drummond et Arthabaska à l'Assemblée législative de la Province du Bas-Canada, était propriétaire du journal *Le Défricheur*, publié à L'Avenir, et Elzéar Gérin-Lajoie était le rédacteur du journal *Le Canada*, publié à Ottawa. M. Gérin reprochait à M. Dorion de s'être attaqué, dans *Le Défricheur*, à des actes de sa vie privée.

Le 31 juillet 1866, les deux journalistes se rencontrèrent, dans la Bibliothèque de la Chambre, à Ottawa, et, après un échange de qualificatifs plus ou moins épiques, se donnèrent des taloches.

Le fait fut aussitôt porté à la connaissance de la Chambre par l'honorable M. Holton et, le lendemain, Gérin fut amené à la barre de la Chambre, pour assaut commis sur un député. Après avoir entendu les deux antagonistes, la Chambre donna gain de cause à M. Dorion, l'Orateur fut prié d'admonester M. Gérin et de le faire mettre sous la garde du sergent d'armes, "durant le bon plaisir de la Chambre."—P.-G. R.

Un confesseur canadien de Louis XVI

L'abbé Louis de Beaujeu était fils de Louis-Lié-nard de Beaujeu, major des troupes, et de Louise-

Thérèse-Catherine Migeon de Bransac. Daniel-Hyacinthe-Marie de Beaujeu, le héros de la Monongahéla, était son frère.

Il était né à Montréal le 16 août 1708.

Tout jeune, il avait été confié par sa tante, la mère de la Nativité, religieuse du couvent des Ursulines de Québec, à M. de Villars, prêtre français, qui, après avoir rempli pendant plusieurs années les fonctions de chapelain de ce monastère, s'en retournait en France.

Le jeune Canadien fit honneur à son protecteur. Quelques années après son passage en France, le supérieur de Saint-Sulpice, à Paris, écrivait au Supérieur de la maison succursale, à Montréal : "J'ai le plaisir de vous annoncer qu'un jeune Canadien, l'abbé de Beaujeu, a remporté le prix d'une thèse de théologie sur tous ses concurrents français."

Il devint, plus tard, Confesseur Ordinaire de Louis XVI.

L'abbé de Beaujeu, croit-on, mourut à Paris, en 1781, au séminaire de Saint-Sulpice.—P.-G. R.

L'apostat Gavazzi à Montréal

Dans le courant de l'été de 1853, un ancien prêtre catholique, le trop fameux Gavazzi, fut la cause d'une bagarre qui ensanglanta le sol de Montréal. L'apostat avait annoncé que le 9 juin il ferait une conférence dans l'église Zion : il n'en fallut pas davantage pour échauffer quelques têtes. Un certain nombre de personnes s'étaient réunies pour entendre le transfuge du catholicisme ; d'autres, au contraire, malheureusement guidées par un sentiment vindicatif auquel on ne saurait applaudir, et, désireuses d'imiter ce qui s'était fait à Québec quelques jours auparavant, croyaient noblement venger la Religion en assaillant l'apostat et ses sectateurs. Mais ceux-ci se tenaient sur leurs gardes : ils étaient bien armés, et en outre un certain nombre d'hommes de police et un détachement du 26^e régiment se tenaient prêts à toute éventualité.

Gavazzi, livré à toute la fougue de son éloquence, était arrivé au milieu de sa conférence, lorsqu'une bande d'individus, repoussant la police, pénétra dans la salle. Un combat sérieux se livra aussitôt entre les auditeurs et les envahisseurs, et plusieurs personnes requrent de graves blessures. Les assaillants furent finalement repoussés et vivement poursuivis, reculérent jusqu'au pied de la montagne ; au moment d'être atteints par le 26^e régiment, ils firent feu sur les soldats. Le maire, Charles Wilson, s'avança alors ; après une rapide lecture du *Riot Act*, il commanda aux troupes de faire feu. L'ordre était à peine donné qu'une décharge terrible éclata : quarante personnes tombèrent, tuées ou blessées.

Cette affaire regrettable accentua la division qui existait alors entre les catholiques et les protestants. Quelques jours après, le portrait du maire Wilson, suspendu dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, fut trouvé lacéré, et l'enquête commencée pour découvrir les auteurs de cet acte resta infructueuse.—A. LE-BLOND DE BRUMATH.

Nos premiers recensements

Il y a 235 ans que le premier recensement a eu lieu au Canada. Il fut fait en 1666, sous la direction de l'intendant Talon. La population blanche du Canada, à cette date, était de 3,205 âmes.

Le second recensement, celui de 1667, n'est pas moins important. Il fut fait en septembre et octobre. A cette date, la population de la Nouvelle-France était de 3,918 âmes. Il y avait dans la colonie 11,448 arpents de terre en culture, 3,107 têtes de bétail, 85 moutons. Ce dénombrement fut nominal, comme le premier.

C'était le moment où la Nouvelle-France prenait un vif essor, sous l'impulsion de Colbert et de Talon. En 1668, il n'y eut pas de recensement proprement dit. Mais un état officiel envoyé en France nous fournit les chiffres suivants : Population, 6,282, dont 412 soldats établis sur des terres ; nombre de ménages, 1,139 ; nombre d'arpents de terre en culture, 15,642 ; nombre de minots de grains récoltés, 130,978 ; nombre de bêtes à cornes, 3,400. La *Relation*

de 1668 faisait de la colonie un tableau bien enroulé :

"Nous avons commencé, depuis un an, écrivait le Père LeMercier, à jouir du fruit de la paix, et à goûter les douceurs du repos que les armes de Sa Majesté nous ont procuré, par la soumission des Iroquois. Il fait beau voir à présent presque tous les rivages de notre fleuve du Saint-Laurent habités de nouvelles colonies qui vont s'étendant sur plus de quatre-vingts lieues de pays, le long des bords de cette grande rivière, où l'on voit naître, d'espace en espace, de nouvelles bourgades qui facilitent la navigation, la rendant et plus agréable par la vue de quantité de maisons, et commode par de fréquents lieux de repos. C'est ce qui cause un changement notable en ce pays, par les accroissements qui s'y sont faits, plus grands, depuis qu'il a plu au Roi d'y envoyer des troupes, qu'il n'en avait reçu dans tout le temps passé, et par l'établissement de plus de trois cents familles, en assez peu de temps, les mariages étant si fréquents que depuis trois ans, on en a fait quatre vingt-treize dans la seule paroisse de Québec."

Il y eut, en 1679, un troisième recensement plus sommaire. Le quatrième dénombrement fut celui de 1681, nominal comme ceux de 1666 et 1667. La population était alors de 9,677 âmes, et le nombre des familles de 1,568. La colonie contenait 24,827 arpents de terre en culture, 94 chevaux—les premiers avaient fait leur apparition en 1666,—8 ânes, 6,657 bœufs, 291 vaches, 572 moutons, 18 chiens. Comme on le voit la colonie se développait.

Il y eut encore ici, au 17^{me} siècle, des recensements généraux, en 1685, en 1688, en 1692, en 1695 et en 1698. Celui-ci fut le dernier du siècle. Nous y trouvons les chiffres suivants : Population, 15,399 âmes ; nombre de maisons, 2,310 ; nombre d'églises, 62 ; moulins, 43 ; arpents de terre en culture et en pâturages, 37,683 ; nombre de minots de grains récoltés, 160,978 minots de blé, 21,797 minots d'avoine, 10,251 minots de maïs, 23,301 minots d'autres grains ; chevaux, 684 ; bêtes à cornes, 10,209 ; moutons, 994 ; porcs, 5,147.

Je m'arrête au seuil du 18^{me} siècle. Je tenais simplement à donner un aperçu de nos premiers recensements. Ces anciennes statistiques peuvent paraître fastidieuses aux yeux de quelques lecteurs superficiels. Mais pour le chercheur, l'économiste et l'historien, elles sont d'une inappréciable valeur.—IGNOTUS.

(Recherches Historiques)

LA MODE

Les étoffes en poil de chameau seront très en vogue cet automne.

Les cravates "automobiles" pour dames continuent à être très en faveur.

En fait de corsages, les blouses légèrement bouffantes par devant et retenues par des ceintures faisant pointe sont très populaires à Paris.

La mode ordonne que les costumes strictement tailleur ne soient portés que le matin. Pour l'après-midi des toilettes de soie et de velours les remplaceront.

Le blanc et le noir seront les deux grandes couleurs à la mode cet automne, pour garnitures de toure de cou. On nous dit que la mort de la Reine d'Angleterre est pour beaucoup dans cette mode ; mais il faut également admettre que les garnitures diverses de couleur blanche et noire se prêtent admirablement à toutes les toilettes.

MONUMENT NATIONAL

Mlle Eva May, l'oiseau charmeur, Viloni, jongleur européen, Kinétographe d'Edison, vues animées Cette semaine.